

Les archives de la recherche à l'Institut Pasteur : évolutions et perspectives

Lina Sbeih

► **To cite this version:**

Lina Sbeih. Les archives de la recherche à l'Institut Pasteur : évolutions et perspectives. Archives et données de la recherche, Jul 2014, Paris, France. <sic_01094774>

HAL Id: sic_01094774

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01094774

Submitted on 13 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les archives de la recherche à l'Institut Pasteur : évolutions et perspectives

Cet article correspond à la communication faite par Lina Sbeih, archiviste à l'Institut Pasteur, lors de la conférence internationale « Archives et données de la recherche » organisée par la section des archives d'universités et d'organismes de recherche du Conseil international des archives du 7 au 10 juillet 2014 à Paris.

Introduction

L'Institut Pasteur a été fondé par décret en 1887 et inauguré en 1888 par Louis Pasteur. C'est une fondation privée, à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle a trois missions : la recherche (principalement en maladies infectieuses), la santé publique et l'enseignement. De nos jours, 2400 personnes travaillent sur le campus de l'Institut Pasteur à Paris de part et d'autre de la rue du docteur Roux. Dix chercheurs de l'Institut ont reçu le prix Nobel. Trente-deux instituts dispersés dans le monde constituent le réseau international des Instituts Pasteur. Ces éléments font de l'Institut Pasteur une structure originale dans le paysage de la recherche biomédicale française.

Depuis la création de l'Institut Pasteur, des archives ont été produites ou reçues. Certaines ont été conservées, d'autres ont été perdues ou détruites. En 1987, à l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance de leur institution, les pasteurien se sont dotés d'un service dédié aux archives.

Le but de ce propos est de présenter les moyens mis en œuvre jusqu'à présent par l'Institut Pasteur pour préserver ses archives puis les réflexions et travaux entrepris dans le cadre d'un projet de redéfinition de la politique de gestion documentaire et d'archivage. Il s'agit aussi, tout au long de ce texte, de mettre en valeur les actions menées, leur continuité et leurs évolutions depuis la création du service des archives, il y a 26 ans. De plus, le contexte actuel, l'évolution perpétuelle du monde de la recherche, la diversité et la masse de données numériques produites permettent d'esquisser quelques perspectives.

1 Les moyens et méthodes mises en place à ce jour par l'Institut Pasteur pour préserver ses archives

Depuis la création d'un service dédié aux archives et jusqu'à aujourd'hui, la préservation des archives à l'Institut Pasteur a concerné les archives des entités scientifiques et administratives. Une complémentarité existe entre les dépôts de travaux scientifiques et le recueil des décisions administratives les concernant. Les efforts de sauvegarde ont porté sur les archives anciennes puis à partir de la fin des années 1990 sur les archives contemporaines.

1.1 La création du service des archives

La conservation d'archives par l'Institut Pasteur a débuté avec l'ouverture du musée Pasteur en 1936. Elle s'est réellement affirmée grâce à la création d'un service spécifiquement dédié aux archives en 1987¹.

C'est, en effet, la demande d'historiens et l'approche des célébrations du centenaire de l'institution, qui ont poussé les pasteuriens à se doter d'un service d'archives. La direction de l'Institut, représentée par Raymond Dedonder, directeur général et par Maxime Schwartz, sous directeur chargé de l'enseignement, décida de la création du service des archives le 14 avril 1987. Ce dernier devait dans un premier temps prendre en charge les archives produites par les scientifiques et notamment les archives des biologistes moléculaires autour du fonds Jacques Monod, prix Nobel de physiologie et de médecine en 1965 avec François Jacob et André Lwoff. Un comité scientifique, rassemblant des responsables et des chercheurs de l'Institut, des historiens des sciences et des archivistes, fut créé de concert. Il eut pour mission de contribuer à l'élaboration de la politique scientifique du service des archives.

L'organisation de ce service fut confiée à Bernardino Fantini, professeur d'histoire de la biologie à Rome. Celui-ci fut aussi chargé du classement et de l'inventaire des archives de Jacques Monod. Une mission de conseil fut alors menée par Denise Ogilvie, conservatrice en charge de la mission des Archives nationales du ministère de l'Education nationale. Cette dernière prit ensuite la tête du service. Sous son impulsion, celui-ci se dota de personnel et de moyens. De vastes chantiers de collecte et d'inventaires d'archives anciennes furent engagés dans un premier temps. Puis, l'ensemble des archives produites ou reçues par les laboratoires et l'administration de l'institution furent prises en charge. Stéphane Kraxner succéda à Denise Ogilvie en 2000 et poursuivit cette politique jusqu'à son départ de l'Institut en 2010. Le service qui avait été rattaché jusqu'alors à la sous-direction des enseignements, rejoignit en janvier 2011, la Médiathèque scientifique dirigée par Agnès Raymond-Denise et devint « pôle Archives ». Tout au long de son existence le service des archives a bénéficié d'un personnel composé de trois à cinq collaborateurs.

1.2 Les travaux menés par le service des archives

Le service des archives de l'Institut Pasteur a orienté ses travaux suivant deux axes : la collecte, le classement et la description des principaux fonds d'archives anciens ainsi que la collecte systématique des archives des services scientifiques et administratifs en exercice.

Le premier fonds du service fut le fonds Jacques Monod, conservé précieusement par Madeleine Brunerie, sa secrétaire de 1954 à 1976. Des archives provenant du Musée Pasteur, environ 80 fonds d'archives dont celui d'Emile Roux, celui d'Elie Metchnikoff ou celui d'Alexandre Yersin, enrichirent les collections du service. Un long et patient travail de collecte auprès d'anciens pasteuriens ou de leurs familles permit de recueillir d'importants fonds d'archives scientifiques ou administratives comme les fonds Jules Bordet, Jacques Tréfouël, Elie Wollman, des fonds d'archives d'instituts Pasteur d'outre-mer, etc. A ce jour 230 fonds d'archives ont été déposés grâce à ces opérations. 5000 lettres et notes, concernant la collecte de ces archives, ont été adressées ou reçues par le service des archives. Récemment, des personnalités renommées de l'Institut ont confié leurs archives comme François Jacob ou Jean-Pierre Changeux.

¹ Denise Ogilvie, « Archives scientifiques : un patrimoine dans tous ses états. L'exemple de l'Institut Pasteur », *Les archives scientifiques. Préservation, typologie et utilisations*, La Gazette des archives, n° 179, 1997, p. 437-449.

Parallèlement à la collecte, un travail de classement et de description des fonds anciens a été amorcé. Le parti a été pris de décrire de manière précise les archives allant jusqu'à une description systématique à la pièce de certains types de documents notamment la correspondance. Un logiciel de bases de données, acquis en 1989, fut développé en interne. Des descriptions de fonds et des inventaires d'archives anciennes y sont notamment stockés. A ce jour, 88 000 fiches décrivent 165 000 articles.

Un site Internet² fut créé en 2000. A ce jour, il contient 304 notices générales de fonds, une dizaine d'inventaires, 239 notices biographiques de pasteuriens, une liste des thèses et publications citant les fonds du service³. Le site a permis de faire connaître les fonds d'archives conservés, il en va de même pour le guide des fonds d'archives scientifiques publié sous la direction de Thérèse Charmasson⁴. De nombreux chercheurs en histoire des sciences, venus du monde entier, se rendent à l'Institut pour consulter les archives mises à leur disposition. En 2013, une cinquantaine d'entre eux ont consulté 370 cartons en 148 visites. Cette même année, dix-sept articles ou ouvrages citant les archives de l'Institut Pasteur ont été publiés. Des interventions à des colloques ont eu lieu et des expositions ont également été organisées pour diverses occasions.

Le service offre, également depuis 1998, aux laboratoires et aux services administratifs un appui dans la gestion de leurs archives.

En 1998, sous l'impulsion de Denise Ogilvie, le service des archives participa à une opération dite de « labos propres » coordonnée par le service hygiène et sécurité. Cette opération permit de dresser une liste des typologies de documents créés par les laboratoires, de sensibiliser les chercheurs aux archives, de faire connaître le service et de les inciter à verser leurs documents pour conservation. Des formulaires à renseigner pour effectuer un versement ou pour demander la consultation d'archives furent alors créés. Entre 2010 et 2013, les services et unités de l'Institut Pasteur ont confié environ 600 cartons d'archives chaque année au service des archives. Ce dernier répond également à environ 150 demandes de consultation internes dans l'année.

A la suite de ces travaux, la mission qualité, devenue service qualité, collabora avec le service des archives, notamment au sujet de l'utilisation des cahiers de laboratoires par les scientifiques, de l'établissement d'un guide d'archivage et de la rédaction de procédures⁵. En effet, un guide contenant des conseils et des tableaux de gestion des archives fut produit par un groupe de travail rassemblant, entre autres, des archivistes et des qualitatifs. Des procédures spécifiques furent rédigées pour certains services soumis à des contraintes réglementaires et entamant des démarches qualité. Citons, par exemple, certains Centres nationaux de référence, le Pôle intégré de recherche clinique et le Centre médical. Après quelques années d'interruption, la collaboration avec le service qualité a repris. Des collaborations avec le service juridique et le service des brevets furent également engagées.

Les travaux entrepris par le service des archives dans la voie de la gestion documentaire et de l'accompagnement des services, bénéficièrent paradoxalement d'un contexte difficile. Il s'agit notamment des procès et controverses auxquels

² <http://www.pasteur.fr/infosci/archives/>

³ Site des archives de l'Institut Pasteur, <http://www.pasteur.fr/infosci/archives/> consulté le 28 avril 2014.

⁴ Thérèse Charmasson, *Les archives des scientifiques xvii^e-xxe siècle. Guide des fonds conservés en France*. Paris, Éditions du CTHS, 2008.

⁵ Stéphane Kraxner, « La qualité comme argument d'intégration fonctionnelle à un organisme : l'expérience du service des archives de l'Institut Pasteur », *Chiffrer et évaluer les archives, Actes des rencontres annuelles de la section des Archives départementale, 5 et 6 février 2009*, La Gazette des archives, n°216, 2009 – 4, p.107-118.

l'Institut fut confronté (affaire Gallo-Montagnier) et plus généralement de l'encadrement juridique de plus en plus exigeant de la science⁶. De plus, dès l'origine, le service des archives manifesta son intérêt pour l'électronique et participa à ce titre au groupe Pérennisation de l'information numérique de l'Association Aristote.

Depuis sa fondation, le service des archives démontre son savoir-faire quant à la reconstitution de fonds d'archives historiques et de leur mise en valeur. Il prouve également son expertise en matière de gestion documentaire à l'occasion de collaborations avec le Service qualité, le Pôle intégré de recherches cliniques etc.

2 La redéfinition d'une politique de gestion documentaire et d'archivage et sa mise en œuvre

Jusqu'à ces dernières années, le service des archives prenait en charge toutes les archives confiées par toutes les unités et services du moment qu'elles étaient décrites dans une *Liste des documents archivés* et qu'elles étaient conditionnées dans des cartons de types dimab. Selon Denise Ogilvie « *Le principe suivi a été d'éviter de porter un intérêt exclusif pour les thématiques les plus attendues et pour les personnalités les plus éminentes* »⁷. De plus, pour les archivistes, il était préférable de disposer de tous les documents notamment ceux des scientifiques sans qu'ils subissent de tri préalable. Le tri signifiant, bien des fois, la destruction de documents considérés comme inintéressants pour le chercheur mais pas pour l'historien.

Aujourd'hui, le service des archives est confronté à des versements de documents papier encore importants en raison de déménagements d'unités de recherche dus à la reconstruction ou à la réhabilitation de bâtiments ainsi qu'aux départs à la retraite de chercheurs. Le contenu de nombreux versements est peu fiable et exploitable du fait, entre autres, d'imprécisions et de descriptions peu compréhensibles. Les tris et destructions dans les fonds conservés qui sont en grande partie externalisés, s'avèrent difficiles du fait des descriptions incomplètes et du manque de personnel pour procéder à des classements et rédiger des inventaires. Les sous-sols du campus regorgent également d'archives pour la plupart à l'abandon. De ce fait une gestion plus rationnelle des documents est essentielle notamment dans un contexte de réduction des dépenses et de manque d'espace.

Par ailleurs, du fait de l'augmentation de la masse des données et documents produits ou reçus, de la prépondérance des données numériques, l'archiviste se doit, afin de ne pas perdre sa crédibilité, de prendre en compte les données numériques avec un savoir faire renouvelé. Les évolutions accélérées du monde de la recherche demandent également une adaptation plus que jamais nécessaire et rapide.

De plus, les contraintes mises en avant ci-dessus, dont les nombreuses réglementations, les besoins constants de traçabilité et de preuve, restent valables. S'y ajoutent, les contrôles fréquents de l'Etat et des bailleurs de fonds, la nécessité d'une grande transparence vis-à-vis du public, des donateurs, des patients ainsi que la nécessité pour les chercheurs de préserver les données de leurs recherches pour preuve et/ou réutilisation.

Le service des archives de l'Institut Pasteur a donc engagé à partir de l'année 2012 une réflexion afin de redéfinir des règles d'archivage et de les mettre en œuvre.

⁶ Ibid.

⁷ Denise Ogilvie, *Constitution du patrimoine archivistique de l'Institut Pasteur. Une politique patrimoniale à poursuivre. Note interne au service des Archives*, 2010.

2.1 La redéfinition d'une politique de gestion documentaire et d'archivage

Le projet consiste à définir ou redéfinir les règles générales et spécifiques à la bonne gestion, la conservation et l'accès aux archives. L'ensemble des documents produits et reçus par l'institution sont concernés, qu'ils soient engageants ou aient un intérêt historique. De nombreuses volontés président à la redéfinition de la politique d'archivage : la politique se veut globale, elle s'adresse et est applicable à toutes les entités de l'Institut Pasteur sans distinction, qu'il s'agisse d'unités de recherche ou de services administratifs. En effet, une uniformisation des règles et des pratiques est nécessaire. La politique vise à définir les rôles et responsabilités des différents acteurs afin que chacun agisse en connaissance de cause. La politique est conçue afin d'intégrer le numérique. Elle concerne autant la gestion documentaire que l'archivage et doit ainsi permettre au service des archives de réaffirmer son expertise en la matière. Il s'agit ainsi de justifier et d'ancrer dans les mentalités le rôle que joue l'archiviste dès la création des documents et de légitimer, de cette manière, son intervention dans des projets de mise en place de nouvelles applications, de gestion des espaces de stockage, etc. La politique s'intègre dans l'environnement institutionnel, elle prend en compte les règles qualité. En effet, le respect des normes qualité est important à l'Institut Pasteur et est un gage de bon fonctionnement. La politique doit aussi permettre aux archives de communiquer plus efficacement en interne comme en externe et de valoriser les fonds conservés.

Le premier pas en vue de la redéfinition de la politique d'archivage a consisté à rédiger des procédures et créer ou mettre à jour des documents types. Quatre procédures pour la conservation, le versement, la consultation et l'élimination d'archives ont été rédigées. Elles ont été conçues par l'archiviste grâce aux conseils et échanges avec le service qualité, environnement et développement durable et en suivant les modèles mis à disposition. Elles décrivent la situation actuelle en y apportant quelques améliorations. Elles s'appliquent pour l'instant uniquement au papier mais elles ont été réfléchies pour intégrer la problématique de électronique. Chaque procédure se compose de différentes parties qui permettent de définir les termes, les rôles et responsabilités des acteurs, les documents liés à la procédure puis l'activité concernée et ses différentes étapes. Le but de ces documents est pour les archivistes comme pour les producteurs d'archives de disposer d'informations claires et précises, les activités et obligations des uns et des autres sont ainsi décrites sans ambiguïté et de manière transparente. Les formulaires comme les bordereaux de versement⁸ et d'élimination ainsi que la demande de communication ont été créés ou repensés. Ces documents contiennent des champs supplémentaires et des modes d'emploi explicatifs. Le but est de recueillir davantage d'informations nécessaires à la bonne gestion des archives, d'améliorer la qualité et la fiabilité du contenu, et de préparer la mise en place d'un outil de gestion des archives.

Le second pas dans cette redéfinition de la politique d'archivage consiste à mettre à jour ou à réaliser des référentiels de conservation permettant de lister l'ensemble des documents et données produits ou reçus par les unités de recherche, les plateformes technologiques, les centres nationaux de référence et les différents services administratifs puis d'en déterminer les durées de conservation. Il s'agit ainsi de définir les responsabilités des uns et des autres en matière de conservation de documents, de donner des recommandations et de permettre l'élimination de certains documents conservés en de multiples exemplaires ou dont les durées de conservation sont arrivées à échéance. Une enquête menée actuellement vise à mettre à jour des tableaux de gestion existants, à prendre en compte les données

⁸ Un nouveau bordereau de versement d'archives a été diffusé à l'été 2013.

électroniques et à créer de toute pièce des référentiels pour certains services administratifs (service prévention des risques, service logistique et sûreté...). Il s'agit là d'un travail systématique et de grande ampleur. Il doit permettre d'acquérir une vision globale de l'ensemble de la production documentaire de l'institution.

2.2 La mise en œuvre de la politique

La mise en œuvre de la politique de gestion documentaire et d'archivage passe par une communication adaptée, des collaborations avec d'autres services et l'acquisition d'un outil spécifique.

Un élément important de la démarche consiste dans un premier temps à aller à la rencontre des pasteuriens afin de les sensibiliser aux problématiques de gestion documentaire et d'archivage en leur donnant des explications concernant les archives, les services offerts, les projets en cours et en recueillant des informations à jour sur leurs pratiques de gestion de documents, les outils utilisés, les documents et données produits ou reçus. Ces rencontres ont notamment eu lieu dans le cadre de démarches d'accompagnement d'entités dans la gestion de leurs archives comme la direction juridique, les centres nationaux de références et dans le cadre d'une enquête menée en vue de la mise à jour des référentiels de conservation et du recueil de besoins pour l'acquisition d'un outil de gestion des archives. Les informations obtenues ne sont bien évidemment pas exhaustives car il n'est pas toujours aisé d'obtenir un rendez-vous pour discuter de ces sujets. Sur plus d'une trentaine d'unités de recherche et de plateformes technologiques contactées dans le cadre de l'enquête pour l'analyse des pratiques de gestion documentaire et des besoins en archivage, évoquée ci-dessus, douze rencontres ont pu avoir lieu. Les services administratifs sont en général plus sensibles au sujet et les demandes de rencontre reçoivent une réponse positive. Ces rencontres permettent aux uns et aux autres d'exprimer leur point de vue, leurs interrogations et leurs attentes.

Parallèlement et à la suite de la rédaction des procédures d'archivage, une réflexion concernant la diffusion de celles-ci a été engagée. Plusieurs niveaux d'informations seront disponibles : les procédures détaillées (quatre à six pages par procédure), un résumé sur le site Intranet de l'Institut dédié aux archives et une représentation visuelle sous forme de schémas des procédures. Ces représentations rassemblées en recueil pourraient être diffusées en version électronique et papier. Des présentations des nouvelles procédures lors de réunions d'unités ou de services pourraient accompagner cette diffusion. L'évolution et la mise à jour des pages consacrées aux archives sur l'Intranet font également partie de nos réflexions afin de donner des informations claires aux pasteuriens.

Le service des archives a également pour projet d'acquérir un outil pour gérer les archives papier et électroniques. Le but de ce projet est de dématérialiser le processus de gestion des archives, d'améliorer la description et la recherche de documents, d'offrir une interface simple aux utilisateurs et de prendre en compte les données électroniques.

Des collaborations primordiales, avec des services concernés, de manière indirecte par la gestion des archives, ont été renouvelées ou engagées. Les échanges avec le service qualité ont repris notamment grâce à l'intégration des archives dans les démarches qualité de services ou d'unités (dont les centres nationaux de références). Les services techniques, avec lesquels des liens existent de longue date, organisent le transfert d'archives vers les locaux de conservation et les réunions préparatoires aux déménagements d'unités de recherche. L'objectif est désormais d'éviter la multiplication des locaux d'archivage mal gérés et de dresser un inventaire de ceux qui existent. De plus, une coopération a été amorcée avec la direction des systèmes d'information. Il s'agit de faire connaître aux informaticiens les

compétences que possèdent les archivistes et les avantages qu'ils peuvent trouver à les associer à différents projets. A ce jour, nous participons notamment au projet de GED (gestion électronique de documents). Ces collaborations nous permettent d'inciter les différents services concernés à intégrer les archives à leurs méthodes de travail.

La redéfinition de la politique de gestion documentaire et d'archivage et sa mise en oeuvre ont une grande importance pour le service des archives de l'Institut Pasteur. Elle devrait notamment permettre : de réaffirmer l'expertise du service en la matière, qu'il s'agisse du papier ou de l'électronique ; d'améliorer la gestion des archives, autant dans les unités et services qu'aux archives, grâce à des règles générales ou spécifiques, des outils adaptés et de répondre aux attentes des pasteuriens.

3 Les perspectives à entrevoir

Les projets engagés actuellement nous permettent de poursuivre la construction de l'édifice qui vit le jour en 1987. Malgré les difficultés que rencontre l'archiviste, certaines perspectives peuvent être entrevues.

3.1 Les difficultés rencontrées par l'archiviste

L'archiviste est directement en prise avec son environnement. Il est confronté à des difficultés liées à l'appartenance de son organisme au monde de la recherche, aux données produites et aux moyens dont il dispose.

En effet, le monde de la recherche a son mode de fonctionnement et les évolutions qui le touchent sont rapides. Des unités de recherche se créent, certaines changent de noms, d'autres ferment. Leurs thématiques peuvent être reprises par une autre unité ou être abandonnées. Le suivi de l'évolution de ces structures n'est pas aisé faute d'information. Lorsqu'une structure ferme, l'urgence pour le chef d'unité concerne le devenir de ses collaborateurs, la fin des programmes de recherche, les archives arrivent en général en dernière position. Une expérience d'analyse des archives versées par l'unité de physico-chimie des macromolécules biologiques dirigée par le professeur Henri Buc de 1970 à 2000⁹, a été menée. Elle a démontré la nécessité de recueillir le plus d'informations possible (personnels, sujets de recherche, faits marquants...) avant la fermeture des unités. Sans cela, les fonds sont souvent peu compréhensibles et de fait peu exploitables. Des études similaires intégrant la production électronique sont envisagées. A ce jour, il n'existe pas de procédure générale donnant la marche à suivre lors de la fermeture d'un service ou de départ d'un collaborateur. Le turn-over important signifie, bien souvent, une perte de la mémoire de l'institution. De plus, les unités de recherche de l'Institut Pasteur disposent d'une relative indépendance dans leur fonctionnement. Les situations et les pratiques sont donc très hétérogènes d'une unité à une autre et peu de directives d'ordre général et organisationnel existent.

Les chercheurs portent peu d'intérêt à la question de la conservation de leurs données et disposent de peu de temps à y consacrer. Ils souhaitent des règles claires et des outils simples qui leur permettent d'avoir immédiatement accès à leurs données. Si les outils ne sont pas adaptés aux besoins, ils risquent d'être contournés. D'une manière générale, les archives ne sont pas une priorité même si

⁹ Henri Buc, « Revisiter les archives de l'Institut Pasteur », *Les Archives de la Recherche. Problèmes et enjeux de la construction du savoir scientifique, actes du colloque du CECOJI, janvier 2012*, Editions l'Harmattan, 2014.

un réel besoin existe. Elles ne deviennent une préoccupation, qui peut avoir son importance, qu'en cas de déménagement, de départ, de fermeture ou de crise.

Ces éléments et d'autres, comme l'évolution des outils et des techniques, se répercutent sur la production des données notamment scientifiques. L'archiviste est en effet confronté à l'environnement numérique. Les données créées sont massives (de l'ordre du téraoctet ou du million d'images par exemple). Elles sont très hétérogènes et diverses de par leur mode de création (microscopes, calculateurs...), les manipulations subies (logiciels libres ou développées en interne...), les formats générés (en microscopie électronique, il existe 80 formats d'images différents), les modes de stockage. Elles sont éparpillées et fragmentées. Elles manquent souvent d'éléments d'identification. Les données sont gérées de manières différentes selon les laboratoires. Certains ont réfléchi à l'organisation de leurs données en raison de l'importance des éléments de traçabilité et des coûts. Les supports sont variables d'une entité à l'autre. Certaines unités ne produisent quasiment que des données numériques. La production d'autres unités est presque uniquement papier. Mais pour la plupart, il s'agit d'un mélange des deux. Les données électroniques ne pouvant être comprises sans certains documents encore papier comme les cahiers de laboratoires et vice versa. La question de l'identification et de la compréhension des données pour réutilisation, nouvelle exploitation ou conservation, se pose. En effet, beaucoup de cahiers de laboratoire par exemple sont incompréhensibles à posteriori pour des scientifiques. Il en va de même pour des données ne possédant quasiment pas d'éléments descriptifs.

L'archiviste fait également face à un manque de reconnaissance de son action. Les avancées réalisées sont donc fragiles. Les services d'archives restent en effet toujours des structures peu solides. C'est le cas de celui de l'Institut Pasteur qui n'a eu de cesse de réaffirmer l'importance pour l'institution de posséder son propre service d'archives doté de personnel qualifié et de moyens adéquats. Cette situation est paradoxale de la part d'un institut attaché à son fondateur, à sa longue mémoire, et qui fut confronté à plusieurs reprises à des procès dans lesquels les archives ont joué un rôle. Le service des archives dispose de moyens financiers et humains mais ceux-ci sont en proie à des réductions. Il possède certes un budget mais ce dernier est en grande partie consacré à l'externalisation. Le personnel se compose de pasteuriens reconvertis aux archives et d'archivistes professionnels, cependant cette dernière catégorie diminue du fait de postes non maintenus. Cette situation risque d'être préjudiciable au bon fonctionnement du service, elle est malheureusement révélatrice du manque de connaissance des compétences des archivistes. Pourtant, certains sont d'emblée convaincus et font appel à l'archiviste, d'autres le deviennent à l'issue d'échanges.

3.2 Une politique à approfondir

Il s'agit là, à partir de notre expérience, d'esquisser quelques axes de réflexions qui pourraient être développés dans les années à venir.

Des avancées peuvent être obtenues grâce à l'intervention de l'archiviste à un moment spécifique, en amont si possible, avec des objectifs clairs, des méthodes, sur sa propre initiative ou en association avec d'autres services.

L'archiviste peut solliciter les pasteuriens lors des versements d'archives ou dans le cadre de projets. En effet, une amélioration de la description des archives et des éléments contextuels liés aux versements a été obtenue. Elle a été possible grâce à un accompagnement en amont de l'archiviste, la mise en circulation d'un nouveau bordereau de versement et un contrôle de celui-ci qui donne bien souvent lieu à une demande de renseignement complémentaire. L'échange permet donc d'obtenir des informations de meilleure qualité et de faire évoluer les recommandations données

afin qu'elles soient suivies d'effet. Les rencontres avec les entités à l'occasion de la redéfinition de la politique d'archivage ont été bien accueillies et les discussions fructueuses. Certains travaux pourront être envisagés avec les entités qui ont manifesté leur intérêt. Il est nécessaire de poursuivre le travail d'information et d'écoute entamé et le suivi de manière un peu plus systématique des différentes entités.

La vision que les pasteuriens ont des archives pourrait être améliorée grâce à une intervention sur des sujets plus proches du quotidien de chacun et à la prise en charge des données électroniques. Des formations ou des ateliers thématiques, ouverts à tous ou adaptés à des publics spécifiques, sont à envisager. Ils permettront de répondre à des demandes formulées par les pasteuriens et d'engager un dialogue. La mise en place d'un réseau de correspondants pourrait aussi être étudiée. Le but serait de bénéficier de relais d'information. Il serait également souhaitable de faire découvrir aux pasteuriens ce que peuvent leur apporter les archives historiques et la richesse des fonds conservés aux archives. La numérisation et la diffusion de documents dans le cadre d'un projet de bibliothèque numérique¹⁰, avec nos collègues de la médiathèque scientifique, pourront participer à cette sensibilisation.

Nos méthodologies et conseils sont entendus lorsque notre intervention se fait dans un cadre précis mais plus large comme un projet de dématérialisation ou une démarche qualité. Etant donné qu'il ne nous est pas possible de démultiplier nos interventions, il s'agit de les cibler et de les associer à des actions entreprises par d'autres services. De ce fait, certains moments clés sont à privilégier comme l'arrivée ou le départ de collaborateurs, l'ouverture, le déménagement ou la fermeture d'une unité, le lancement d'un projet etc. A ce titre, le service devrait reprendre sa participation aux journées d'intégration des nouveaux entrants organisées par la direction des ressources humaines ou les journées départementales organisées par les différents départements de recherche. Les travaux menés en collaboration avec le service qualité, environnement et développement durable, les services techniques et la direction des systèmes d'information ont donc toute leur importance. Notre participation à des projets de gestion des données de la recherche pourrait se faire dans ce cadre et en collaboration avec nos collègues de la Médiathèque.

L'archiviste peut donc multiplier les expériences spécifiques puis essayer d'en tirer une valeur générale et des méthodes. Il peut aussi avoir un discours à portée plus globale pour l'ensemble de l'institution. La rédaction d'un texte de politique générale énonçant les grands principes que respecte l'Institut en matière de gestion documentaire et d'archivage pourrait permettre de fixer le cadre. L'enjeu est d'améliorer nos méthodes afin d'obtenir l'adhésion des pasteuriens.

Conclusion

La préservation des archives à l'Institut Pasteur a, depuis la création du service, d'abord concerné les archives anciennes puis les archives des entités en activité. Aujourd'hui, la politique de gestion documentaire et d'archivage est redéfinie dans le but d'énoncer des règles générales, spécifiques, systématiques, précises et d'assurer l'archivage des données numériques. Les efforts portent sur les documents produits ou reçus par les entités en activité. Cependant, le classement et la valorisation des archives anciennes se poursuivent. De plus, une synergie existe entre ces deux aspects.

¹⁰La Médiathèque et les archives de l'Institut Pasteur ont remporté en octobre 2014 l'appel à projet « Bibliothèque scientifique numérique » du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour se doter d'une bibliothèque numérique.

L'archiviste, en prise avec son environnement, doit sans cesse démontrer son utilité, échanger avec les diverses parties prenantes et faire preuve de pragmatisme. Il a de nombreux défis à relever dans les années à venir.

Je remercie Mme Agnès Raymond-Denise, responsable de la Médiathèque, des Archives de l'Institut Pasteur, M. Daniel Demellier, archiviste en charge des archives historiques de l'Institut Pasteur pour la relecture de ce texte. Je remercie vivement M. Henri Buc, professeur honoraire de l'Institut Pasteur et président du comité scientifique des archives, pour ses judicieux conseils et ses encouragements. Je remercie également mes collègues de la Médiathèque scientifique de l'Institut Pasteur en particulier Mmes Catherine Cecilio, Anne Lassailly-Bondaz et Sandra Legout pour la relecture de ce texte et leur soutien. Merci à ma famille pour l'intérêt qu'elle porte à mes travaux et ses encouragements.